



**Association
KEO
06 64 71 33 92
assokeo@free.fr
elhadji.diagne@numericable.fr**

**ONG ENDA Tiers Monde
ECOPOLE OUEST AFRICAINE
002218 22 03 78
[ecopole@enda.Sn](mailto:ecopole@enda.sn)**

**ASSOCIATION
XAM SA BOPP
Siège social : P^{les} Assainies
Unité 21 n° 027
002215 38 87 40
xsb.asso@yahoo.fr**

REQUETE DE FINANCEMENT

I. CONTEXTE

La prise en charge des problèmes de populations est devenue une rude épreuve pour nos gouvernements vers la fin des années 1970. Cette crise économique est diversement ressentie que l'on soit homme ou femme. Chez ces dernières, la pauvreté s'est le plus accentuée du fait de leur dépendance à l'égard des hommes mais aussi et de leur retard en matière d'éducation par rapport à mêmes hommes.

Avec l'accentuation de la crise, les femmes occupent de plus en plus la responsabilité de charge de famille. De nos jours, on voit de plus en plus de femmes chef de ménage, ayant une famille à nourrir et des enfants à éduquer. Par conséquent, les femmes se débattent autant les hommes surtout dans le secteur informel pour faire face à leurs problèmes.

II. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'Association Xam Sa Bopp est une initiative de femmes désireuses de prendre en charge leur destin propre face aux tumultes de vie dans le contexte urbain. Elle regroupe à cet effet les nombreuses femmes du quartier de Grand Médine faisant partie des zones précaires de la banlieue de Dakar. L'Association XAM SA BOPP a été créée en 1993 et a été reconnue sous le récépissé n° 6968 / M. INT / DAGAT / DEL. Son siège social se trouve au n° 027 de l'unité 21 des Parcelles Assainies de Dakar dans un immeuble gracieusement mis à sa disposition par l'Organisation Enda Tiers Monde.

A Les objectifs

Ils se résument à :

- ✓ la quête permanente de la promotion des femmes notamment en matière de droit, de santé et d'éducation;
- ✓ la lutte contre l'analphabétisme, les infections sexuellement transmissibles (IST), l'exclusion sociale et l'excision.

B L'organisation de l'Association

Elle se fait comme suit :

- ✓ un comité directeur de onze (11) membres élus par l'assemblée générale pour un mandat de trois (03) ans renouvelables ;
- ✓ un bureau exécutif élu au sein du comité directeur, et dirigé par une Présidente.

Le comité directeur se compose de :

- une secrétaire générale et son adjointe ;
- une trésorière et son adjointe ;
- un commissaire aux comptes et son adjointe.

III. JUSTIFICATION DU CHOIX DES ACTIVITES DE XAM SA BOPP

En se regroupant au sein de l'Association XAM Sa BOPP, les femmes de Grand – Médine comptent mener trois(03) grandes activités :

- ✓ des activités génératrices de revenus ;
- ✓ la création d'un centre de formation pour les jeunes filles appelé Centre « SIGGI » ;
- ✓ la promotion et la valorisation des droits des plus démunis.

B. Les activités génératrices de revenus

Le quartier de Grand – Médine, comme tous les quartiers défavorisés et flottants, est caractérisé par une population dense (1 800 ménages, 16 025 habitants sur une superficie de 25 hectares), un peuplement hétéroclite alimenté par l'exode rural, une histoire mouvementé par des déguerpissements ou des menaces d'expulsion. Ce quartier compte des chefs de ménage ayant les revenus les plus faibles de Dakar, parce que ne disposant pas d'emplois réguliers, s'ils ne sont pas à la retraite. Par ailleurs, les femmes légèrement plus nombreuses que les hommes (51%) sont au moins aussi actives qu'eux. Bon nombre d'entre elles sont des chefs de ménage ayant à leur charge une famille nombreuse, par conséquent sont obligées de participer pleinement à l'entretien pléthorique (8.25 personnes en moyenne par ménage).

Pour trouver une solution définitive de survie, après avoir expérimenté tant d'autres, les femmes de Grand – Médine ont décidé de mener des activités génératrices de revenus en regroupant leurs ressources et en ciblant certaines filières par le biais d'une association dénommée XAM SA BOPP.

« Un avenir meilleur pour les filles du quartier est aussi une des principales préoccupations de ces femmes ».

C. La création du Centre de formation « SIGGI »

Du point de vue infrastructures, le quartier de Grand – Médine présente un handicap sérieux. On y trouve une seule école élémentaire et un seul poste de santé. C'est pour palier ce

déficit que l'Association XAM SA BOPP a eu l'initiative de créer un centre de formation pour les jeunes filles de la localité et ses environnants. Le terrain devant l'abriter faisait l'objet d'un litige foncier, le centre fut finalement établi dans un quartier limitrophe : l'unité 21 des Parcelles Assainies de Dakar.

La création d'un centre de formation n'est pas seulement motivée par un souci d'équilibre infrastructurel dans ce quartier de Grand – Médine.

Ce choix porté sur les jeunes filles n'est pas fortuit, car, les taux d'analphabétisme et de déperdition scolaire sont plus importants chez ces dernières. Egalement, elles sont victimes de grossesses précoces. Pour éviter ce retard, XAM SA BOPP a fait de la formation des jeunes filles sa principale activité.

Une autre justification du choix de cette activité de l'Association est le fait que les femmes sont conscientes du fait que l'analphabétisme en général et le manque de formation en particulier expliquent en grande partie leur situation économique peu enviable. Pour éviter que ce handicap soit intergénérationnel, les femmes pensent que la formation technique qualifiante est le meilleur moyen d'assurer aux jeunes filles un avenir meilleur.

Il est à noter que de par la diversité des filières développées, le Centre SIGGI va donner plus de chance à ces jeunes filles issues de quartiers périphériques. Ainsi par la formation reçue, les filles sont dotées de compétences de vie et trouvent d'autres voies qui leur permettent d'échapper aux choix du métier de bonne, de lavandière, de pileuse, de mendicité et même de la prostitution.

IV. ACTIVITES A MENER

Les femmes membres de l'association s'investissent dans différents domaines à titre individuel ou collectif. On y distingue trois (03) principales activités :

- ✓ les activités génératrices de revenus (petit commerce, teinture, transformation, etc.);
- ✓ le Centre de formation des jeunes filles et la garderie (Centre SIGGI) ;
- ✓ le suivi et le renforcement des capacités par la formation et l'alphabetisation fonctionnelle.

A. Les activités génératrices de revenus

Depuis plus de deux décennies, la promotion de la femme par le biais de son intégration dans le processus de développement, constitue une priorité dans toutes les stratégies ou plan de développement. Devant ces échecs répétés de presque tous les schémas

de développement économique et social de la femme, l'auto – promotion s'est relevée être l'alternative la plus crédible.

Quatre (04) types d'activités génératrices de revenus permettent aux femmes de s'occuper : le petit – commerce, le commerce du poisson fumé, le commerce du poisson séché et le micro – crédit qui se réalise par le biais du crédit rotatif.

La politique d'auto – promotion devant placer les femmes face à leurs responsabilités se trouve souvent entravée par le déficit en formation, l'absence d'encadrement adéquat et la rareté des ressources pour le financement des activités envisagées.

B. Le Centre de formation « SIGGI »

L'activité principale que compte mener l'Association XAM SA BOPP est la redynamisation du Centre de formation dénommée « SIGGI ».

Il a été créé en 1993 peu après la naissance de l'association qui en est la fondatrice. Du fait de la non disponibilité d'un terrain à Grand – Médine, le centre « SIGGI » sera implanté aux Parcelles assainies, plus précisément à la villa n° 027 de l'unité 21. Le but recherché par le Centre est d'arriver à mettre hors de danger les jeunes filles en difficulté et en danger moral. Ces dernières pourront échapper au travail de bonne, de lavandière, de pileuse, de mendicité et également de la prostitution.

Vu le manque d'équipements adaptés constaté, le présent projet va permettre au Centre de prendre un nouveau départ pour permettre aux pensionnaires de recevoir une bonne formation. L'équipement du Centre en matériel de Couture, Restauration, Coiffure et de la garderie va apporter un souffle nouveau pour son bon fonctionnement.

1) Objectifs du Centre

a. Objectifs généraux

Les objectifs du centre sont :

- ✓ assurer une formation professionnelle de qualité aux différentes pensionnaires du centre ;
- ✓ offrir à celles – ci une bonne éducation à la vie familiale et à la citoyenneté ;
- ✓ participer à l'insertion de ces jeunes filles dans la vie active.

b. Objectifs spécifiques :

- ✓ offrir aux jeunes filles une formation professionnelle pluridisciplinaire (couture, broderie, teinture/batik/artisanat, restauration, coiffure) aux différentes bénéficiaires :
- ✓ lutter contre l'analphabétisme des jeunes filles et des femmes en particulier ;
- ✓ éduquer les bénéficiaires dans les domaines de l'éducation à la vie familiale (EVF), de l'instruction civique, de l'éducation sanitaire et de la prévention contre les IST/SIDA ;
- ✓ organiser des stages de formation et de perfectionnement ;
- ✓ faire la promotion du centre pour une meilleure connaissance des produits du centre ;
- ✓ ouvrir une garderie d'enfants pour les filles – mères et d'autres filles telles que les domestiques.

2) Les bénéficiaires

Sont considérées comme bénéficiaires du centre, toutes les jeunes filles de 13 ans et plus qui en font la demande. Les filles – mères, les orphelines et celles dont les parents sont en chômage ou démunis sont considérées comme des cas sociaux et bénéficient de la gratuité de la formation.

Depuis sa création, le nombre de pensionnaires ne cesse d'augmenter d'année en année.

3) La formation

La formation est pluridisciplinaire avec la possibilité de se spécialiser. Celle – ci se fait dans les sections suivantes :

- ✓ couture – broderie à la machine ou à la main ;
- ✓ teinture – batik – artisanat ;
- ✓ restauration ;
- ✓ coiffure.

La formation se déroule sur trois (03) ans dont le premier constitue le tronc commun, les matières suivantes y sont enseignées : gestion de projets, alphabétisation, éducation sanitaire, instruction civique, français et étude de marché.

La première année se divise en trois (03) sections :

- ✓ la section **D** pour l'alphabétisation ;
- ✓ la section **E** pour le niveau élémentaire ;
- ✓ la section **C** pour le cours moyen.

La spécialisation en restauration demande un certain niveau en français, on n'y oriente que les sections **E** et **C** ayant certaines aptitudes avérées en français. Pour passer en classe supérieure, il faut une moyenne générale annuelle de 10 sur 20. En fin de cycle, il faut totaliser une moyenne de 12 sur 20 au minimum pour prétendre sortir. Un stage dans les structures de la place est prévu dès la réussite à l'examen de sortie grâce aux partenariats signés avec ses structures.

4) Les ressources du Centre

L'association avait loué au départ avec ses propres ressources (cotisations des membres) une baraque à deux (02) pièces pour servir de salles de classes. Quelques une des femmes membres de l'association qui avaient une qualification professionnelle dispensaient des cours purement pratiques. Il s'agissait de transmettre le savoir – faire acquis de manière manuelle et rien d'autre.

L'idée est devenue réalité grâce au partenariat que l'association a lié avec l'ONG **ENDA Tiers Monde**. De par ce partenariat, un protocole d'accord a été signé entre l'association et différents partenaires qui l'ont soutenu jusqu'à ce jour à la mise en œuvre de ses activités.

Sur le plan des ressources humaines, le centre est animé par un personnel de quatorze (14) personnes issues essentiellement des membres de l'association. Le personnel d'encadrement se compose de douze (12) formateurs dont :

- ✓ 02 en couture ;
- ✓ 03 en restauration ;
- ✓ 01 en batik ;
- ✓ 01 en broderie à la machine ;
- ✓ 01 en crochet ;

- ✓ 01 en broderie à la main ;
- ✓ 01 en français/gestion ;
- ✓ 01 en alphabétisation en français et éducation sanitaire ;
- ✓ 01 en alphabétisation en langues nationales ;
- ✓ 01 surveillant ;
- ✓ 01 gardien.

La garderie compte trois (03) monitrices. Soit un total de dix sept (17) personnes.

C. Renforcement des capacités

La dynamique de l'Association se réalise par l'expertise qui se crée en son sein, à cet effet le volet renforcement de capacités consiste à doter les membres de compétences avérées notamment en matière de gestion des ressources et l'administration de ses instances organisationnelles. C'est pourquoi dans son plan d'action une part importante est réservée à cette volonté de former les acteurs. Dans un esprit d'équité et compte tenu des moyens, le renforcement de capacités se réalise de manière rotative cela pour maximiser les chances de tous ceux qui se mobilisent en milieu pauvre car le meilleur moyen de réduire les facteurs de vulnérabilité réside dans la sortie groupée des communautés.

Ce volet consiste en une formation qui devra se faire et portera sur la gestion financière et sur l'administration de l'Association pour le renforcement des capacités des membres et du personnel du centre, des visites d'expériences seront prévues.

Ce renforcement des capacités se fera de manière rotative. Ainsi l'accent sera mis sur un renforcement en milieu pauvre par le biais des activités groupés constituant l'élément fédérateur.